

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 05 - Juin 2022

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 05 - Juin 2022

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAОВI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU

DR NIAMKEY AKA, MCU

DR OUMAROU BOUKARI, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

DR IRIÉ BI TIÉ BENJAMAIN

DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN

DR COULIBALY DAOUA

PROF. KOFFI ÉHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : TOURÉ K. D. ESPÉRANCE / SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 01 40 29 15 19 / 07 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jeanclaudeoulai@uao.edu.ci

INDEXATION : <https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12689>
<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/352725>

SITE INTERNET : <http://relacom-slc.org>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

1. ALOSSÉ Dotsé Charles-Grégoire, KOUDJOA Abala Dissirama (Université de Kara, Togo)
Politique du genre et libération sociale de la femme à partir du différentialisme émancipateur 09
2. CAMARA Stanislas Modibo / LATTE Jacques Symphor (Université Péléforo Gbon Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)
Léopold Sédar Senghor, le poète de la civilisation de l'universel 23
3. DADI Mahi Esaïe (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et résilience pédagogique de l'Université Alassane Ouattara (UAO) à l'ère de COVID-19 32
4. DARIF El Bouffy Hakima (Université Mohamed V, Rabat-Maroc)
Le social learning digital et le développement des compétences professionnelles des enseignants de français cycle secondaire au Maroc 43
5. Dimitri OVENANGA-KOUMOU (Université Marien Ngouabi, Brazzaville-Congo)
L'évènement de la mort : fatalité imagée chez Heidegger 60
6. DJAHA Koffi Henri (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Représentation de la sexualité, estime de soi et conduites sexuelles à risque chez les adolescentes d'Abidjan 70
7. Jean-Claude OULAI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
"Influenceurs" et éthique de la visibilité sur les réseaux sociaux en Côte d'Ivoire 81
8. Jean Sibadioumeg DIATTA (Université Cheikh Anta Diop, Dakar-Sénégal)/
Vieux Demba CISSOKO (Université Gaston Berger, St Louis-Sénégal)
Variations des pratiques plurilingues à Ziguinchor : contribution à une recherche contrastive sur centre et périphérie en sociolinguistique urbaine 94
9. Kouakou Guillaume YAO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Relations Publiques et E-réputation des organisations hôtelières ivoiriennes à l'ère du COVID-19 109

10. Marie Sylvana BROU (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire),
Lépri Bernadin Nicaise AKA, Clément Kouadio KOUAMÉ (Université Félix
Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
**Les défis de la communication dans la génération de la demande pour les
services de vaccination : cas des programmes élargis de vaccination en
Côte d'Ivoire en 2021** 121
11. Alexis Innocent Dit Marshall ACKAH (Institut National Supérieur des Arts et
de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)
**Mobilisation communautaire : élément de lutte contre le dérèglement
climatique en milieu rural** 135
12. Mimboabe BAKPA (Université de Kara, Togo)
Éléments de la négation dans les langues Gurma : état des lieux 149
13. Nibé Dramane SILUÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
**Communication et déterminants de la solidarité dans la pratique du poro
chez les Senoufo de Korhogo** 160
14. Thibaut DUBARRY (Université de Rouen, France)
**Quatre leçons sur le rôle positif du religieux à l'égard du Sida à la lumière
d'églises pentecôtistes et de mosquées de Townships de la nation arc en
ciel** 173
15. Vahama KAMAGATÉ (Université Péléforo Gbon Coulibaly, Korhogo-Côte
d'Ivoire)
**Mobilisation communautaire pour la préscolarisation dans les régions du
Béré et du Kabadougou en Côte d'Ivoire** 190
16. AGBENOKO Donyo Koffi (Université de Kara, Togo)
**L'Afrique entre altérité mondialiste et affirmation de souveraineté
étatique : enjeux socio-économiques et politiques de son rapport au
monde** 204
17. Oumar DIÈYE (Université Cheikh Anta Diop, Dakar-Sénégal)
**Dynamiques discursives et poétique intermédiaire dans *La première
journée de la bergerie* (1565) de Remy Belleau** 218
18. Emna GHANNOUCHI (Université de Manouba, Tunisie), Neila GHANNOUCHI
(Université de Jendouba, Tunisie), Jawhar JAMMOUSI (Université de
Manouba, Tunisie)
**L'impact de la dimension du divertissement sur le comportement du
consommateur : cas des Centres Commerciaux en Tunisie** 218

19. Youssouf DIAWARA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire),
KOUADIO Akissi Françoise épouse. KONAN (Université Alassane Ouattara,
Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Analyse discursive de l'œuvre dramatique *L'optimiste* (Saverio Naigiziki :
aspect sémantique et pragmatique) 249**

ANALYSE DISCURSIVE DE L'ŒUVRE DRAMATIQUE
L'OPTIMISTE (SAVERIO NAIGIZIKI) :
ASPECT SÉMANTIQUE ET PRAGMATIQUE

Youssef DIAWARA
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
diawara.yous@yahoo.fr

KOUADIO Akissi Françoise, épouse KONAN
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
francoise.kouadio@gmail.com

Résumé

L'étude ouvre la réflexion sur l'interaction verbale dans l'œuvre dramatique *L'Optimiste*. Celle-ci, par la médiation de la condition de la femme rwandaise, l'un des points focaux de sa thématique, met en scène les rapports sociétaux. Elle met en lumière, par le jeu des interlocutions des interactants, les enjeux du discours. Ainsi, dans cet espace d'interférence entre l'amont de l'activité énonciative – le processus de sa production – et son aval – les différentes étapes de sa réception –, l'étude prend le parti de rendre compte de la pertinence de certaines composantes sémantico-pragmatiques, notamment le signifiant⁴⁵ et la construction parallèle dans le discours de Saverio Naigiziki où le message se crée lui-même son propre code dans une intention de communication totale.

Mots-clés : Pragmatique du discours - Interaction verbale - Polyphonie -Modalisateur - Affects - Focalisation

Abstract

This study opens the reflection on the verbal interaction in the dramatic writing entitled "L'Optimiste". This writing, through the mediation of the Rwandan woman's condition, one of the focal points of its thematic, stages societal relations. It offers, through the game of the interlocution of interactors, the stakes of speech. So in this space of the interference between the upstream of the activity of utterance – the process of its production – and its downstream – the different steps of its reception –, the study takes part in rendering account of the pertinence of some semantical pragmatic components, namely the signifier and the parallel construction in Saverio Naigiziki's discourse where the message creates itself its own code in the purpose of a total communication.

Key-words : Pragmatic of discourse - Verbal Interaction - Polyphony -Modalizer - Affects – Focalization

Introduction

Si tant est que le discours est conçu comme une activité qui modifie une situation en faisant reconnaître à autrui une intention pragmatique, nous envisageons, au cours de la présente étude, réfléchir sur le discours de Saverio Naigiziki (désormais Naigiziki) pour en retrouver les lois à travers une approche descriptive du fonctionnement de sa pensée. La question fondamentale, ici, est de savoir comment certains pans de l'expression de

⁴⁵ Dans cette perspective, le signifiant est appréhendé sous le double rapport de son versant strictement lexical (comme unité du discours) ou de son versant subjectif ou affectif (unité minimale chargée de valeurs pragmatiques).

cette œuvre dramatique prennent sens et, réciproquement, comment identifier ce qui leur donne sens. **En pratique, il s'agit d'y appréhender les constructions syntaxiques porteuses d'une dynamique communicative et de valeurs stylistiques-affectives. L'objectif, ici, est l'examen des racines du sens qui favorise l'élucidation des « dessous du sens ».** Cette perspective place naturellement notre étude dans l'orbite pragmatique. Dès lors que l'énonciation est, en effet, pensée comme un rituel fondé sur des principes de coopération entre participants du procès énonciatif, l'instance pertinente en matière de discours demeure le couple *locuteur et allocutaire* ou encore *l'énonciateur et son co-énonciateur*. La pièce dramatique *L'Optimiste* en donne un parfait exemple avec une interaction verbale qui participe à sa signification. Par interaction, entendons avec E. Goffman (1973, p.23) « l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique les uns les autres ».

La tentation est grande de considérer cette œuvre comme un plaidoyer en faveur de la femme rwandaise et deux faits linguistiques lui en donnent la dimension : la composante lexicale axiologique et la syntaxe que nous nous proposons, dans le courant de cette étude, d'examiner et d'en déterminer les implications sémantico-pragmatiques.

1. De la dimension axiologique du signifiant

Par cette expression, sur le plan linguistique, entendons, toute unité par laquelle s'exprime le jugement de valeur du locuteur. La pièce *L'Optimiste* est particulièrement marquée par ce que C. Kerbrat-Orechionni (1980) a appelé « la propriété évaluative » qui, à l'en croire, se loge dans certains lexèmes, notamment les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes.

Notre analyse ici s'inspire de deux courants de pensée : l'ethnographie de la communication et la sémantico-syntaxe. L'ethnographie de la communication s'intéresse plus particulièrement aux relations entre le langage et ses contextes sociaux d'utilisation. En pratique, c'est une démarche d'analyse qui prend en compte la langue dans ses fonctions de communication et de structuration du réel⁴⁶. Quant à la sémantico-syntaxe, elle relève, elle, du domaine de la nuance et du continuum. Notre démarche consiste à rechercher l'invariant qui constitue le signifié de chaque signe que masquent les différences induites par les contextes, étant donné qu'un signifiant neutre du point de vue émotif peut, suivant le contexte, se charger de connotations diverses. Dans le passage :

- (1) Joseph : Il a décliné depuis deux ans tous les partis qui je lui proposais. Il ne dit même pas qui est la femme de son choix. Est-ce cela être décidé ? Vous allez voir que sa future va être une *drôle* de fille. P.17,

l'adjectif *drôle* est de type subjectif-affectif pour reprendre les termes de C. Kerbrat-Orechionni (1980, p.84). Son usage (sa position) est motivé par un élan affectif⁴⁷ et répond à un besoin expressif. C'est un morphème modalisateur qu'un mouvement affectif fait paraître dans l'expression. En effet, il « énonce en même temps que l'objet

⁴⁶ La compétence communicative permet à un locuteur de produire des énoncés adaptés aux contextes sociaux. Elle est essentielle quant à l'étude interprétative des lexèmes modalisateurs « drôle » en (1), « suffire » en (2) et « choisir » en (3).

⁴⁷ Du point de vue rhétorique et du point de vue grammatical, l'ordre des mots est l'aspect capital de la syntaxe. Un locuteur qui dérègle la phrase ordinaire donne une juste idée des possibilités indéfinies de variation qu'offre la distribution des syntagmes et de leurs éléments. En deçà même du niveau rhétorique, il convient de faire la distinction entre un ordre intellectuel des mots « une fille drôle » et un ordre affectif « une drôle de fille ».

qu'il détermine une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet » C. Kerbrat-Orechionni (1980, p.84). Il en est ainsi du lexème modalisateur *drôle* qui a une double valeur : il est affectif⁴⁸ (émotion, sentiment) et évaluatif (jugement du locuteur). Joseph, à travers le modalisateur « drôle », tourne en dérision la femme en question⁴⁹ non sans une certaine dose de mépris. En effet l'adjectif *drôle* n'est pas exactement un péjoratif mais plutôt un dépréciatif. Son emploi participe d'un jeu argumentatif ; argumenter c'est « présenter un énoncé E₁ comme destiné à en faire admettre un autre E₂ » à un interlocuteur (O. Ducrot et J.-C. Anscombre, 1981, p. 11). Plus qu'un simple ornement linguistique, l'adjectif-modalisateur « drôle » vise non seulement à la communication, mais également à une sorte de communion des esprits⁵⁰, comme dans :

(2) Martin : Rien ne presse. [...] Le mariage ne peut avoir lieu qu'après décembre de l'année en cours. D'ici là, nous pourrons fixer la date des fiançailles à votre convenance. *Ma parole suffit*. Les préliminaires du mariage ne regardent que les parents. Nous ferons le nécessaire. P.35.

Le verbe *suffire* éveille dans l'esprit une idée très nette : la phallogocratie, une des caractéristiques de la société rwandaise. La syntaxe de la phrase *Ma parole suffit* reflète l'âme du locuteur (Martin). L'unité prédicative *suffit* est une unité à valeur pleine : elle se suffit à elle seule pour traduire l'intransigeance de Martin et un excès de mots aurait dilué l'idée dont cet énoncé est le véhicule, à savoir le statut de la femme rwandaise, celui de « sous-homme » dont la liberté fondamentale est confisquée : à preuve, elle n'a pas droit à la parole même quand il s'agit de son devenir. Cette image de la femme rwandaise est relayée par la figure du polyptote, un système où la figure phonique de la séquence est assez nette pour s'imposer à l'œil et à une oreille quelque peu éduquée. Comme le souligne P. Fontanier (1977, p.323), « l'assortissement des mots et leur combinaison peut résulter d'une certaine consonance propre à frapper également l'oreille et l'esprit ». La figure du polyptote tire sa signification du contexte et sert à souligner certaines nuances de sentiment et d'effets de style. Elle repose sur un mode de répétition particulier qui consiste à présenter le même signifiant sous des formes fléchies. La réalisation au niveau des performances verbales d'un tel système pourrait générer un énoncé comme :

(3) Justin : Vous voulez *choisir* sa femme, vous-même, craignant que votre fils ne *choisisse* mal. *Mais* à mon avis il vaut mieux *choisir* mal soi-même que de subir le mauvais *choix* d'un autre, fût-il un père. P.18.

Cet exemple est marqué par un jeu de mots dont l'intérêt réside dans sa capacité, c'est-à-dire sa tendance à faire percevoir le discours lui-même et non seulement sa signification. On note, ici, sur le plan narratif, un subtil jeu qui favorise une meilleure cohésion à partir des implications sémantiques, codées dans le phénomène de la

⁴⁸ Il s'agit pour Joseph de jouer de l'émotion de Justin son frère et allocutaire pour arriver à une sorte de communion des esprits comme le montre également la figure du polyptote dans l'exemple (6). Certes, le modalisateur « drôle » n'est qu'un composant de l'énonciation, mais il en constitue la pierre angulaire en ce sens que c'est grâce à lui qu'est explicitée la position du locuteur par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos.

⁴⁹ La femme en question est celle choisie par Jules, le fils de Joseph. Sauf que le père ne la connaît pas du tout.

⁵⁰ Les deux personnages, Martin et Justin, sont représentatifs de la société rwandaise où la femme reste encore discréditée voire réduite au rang des sous-hommes.

polyptote (*choisir, choisisse et choix*) destiné à produire une gradation sémantique et affective. C'est une stratégie argumentative à la fois cohésive et figurative visant à mettre en saillance la condition de la femme rwandaise, considérée comme un être subalterne, dérisoire voire diabolisé. On sent en effet derrière cette figure un potentiel d'évocation qui est à la fois impressivité et expressivité, à l'instar des opérateurs de négation *ne... que* et *ne... pas* qui fonctionnent en tant qu'un moyen de décrédibilisation respectivement en (2) et (3) puis dans l'exemple infra (6).

Une des caractéristiques de ce passage est, sans conteste, sa structure polyphonique sustentée par le connecteur pragmatique *mais* qui véhicule des points de vue reliés sur l'axe syntagmatique. En effet, le signifiant *mais* fonctionne ici en tant qu'un connecteur adversatif qui lie deux points de vue opposés : « vous-même, craignant que votre fils ne choisisse mal » et « *Mais* à mon avis il vaut mieux choisir mal soi-même que ... ». Aussi, le joncteur *mais* agit-il comme un marqueur polyphonique, un moyen de mise en saillance de la condition de la femme (c'est la preuve que la situation de celle-ci ne rencontre pas l'assentiment de tous les rwandais). En pratique et selon la conception polyphonique du morphème *mais*, par l'énonciation de p^{51} , le locuteur (Justin) met en scène un point de vue orientant vers une conclusion C_{neg} de type « ne le laissons pas choisir sa femme » et par l'énonciation de q , le même locuteur met en scène un deuxième point de vue, auquel il s'associe, orientant vers une conclusion C de type « laissons-le choisir lui-même sa femme ». On est alors placé devant la dichotomie pensée/langage où se découvre l'« effet » de style qui est assez remarquable dans ce passage. Il fournit quelque chose qui s'ajoute au sens littéral des termes fléchis (*choisir, choix...*), en somme un décalage sémique qui procède d'un ordre affectif, produisant ainsi le sens induit selon l'équation suivante : *sens littéral + effet de style = sens induit*⁵².

Le signifiant, comme le montrent les exemples (1) et (2), est marqué par la subjectivité qui trouve son fondement dans le langage. Le signifiant, ainsi modalisé, sollicite la connivence du co-énonciateur en lui demandant de partager la responsabilité du dire. La subjectivité dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ». Considérons l'extrait suivant :

(4) Félicien : Est-ce que Monica est mise au courant des pourparlers qui se sont amorcés au Ndara et qui vont se poursuivre ici ?

Martin : Sa mère et ses tantes s'en occupent. *Je lui ai dit moi-même, en très peu de mots*, que ma décision était prise de la donner en mariage au fils de Petro.

Félicien : Quelle a été sa réaction ?

Martin : *Aucune. Heureusement*, elle s'est montrée ma fille : *intelligente et soumise*. Sans quoi j'aurais tonné. J'aurais, je crois, le courage de la renier *publiquement*.

Félicien : Quel était l'expression de son visage ?

Martin : *Résignée...* P.31.

La proposition principale *Je lui ai dit moi-même*, en ouvrant la phrase et associé au passé composé de l'indicatif, implique une forte prise en charge énonciative, nécessaire pour montrer l'autorité de Martin, en somme sa personnalité. La brièveté de certaines de ses répliques, notamment les allographes *Aucune* et *Résignée* produisent des effets de raccourci et, par la même occasion, donnent au style du nerf, de la rapidité, donc plus de force. Il s'agit, pour Martin, à travers l'unité prédicative *suffit* en (2) tout comme

⁵¹ Les symboles p et q marquent le découpage textuel en points de vue relationnels.

⁵² Le sens induit ici, c'est-à-dire la pensée réelle du locuteur se perçoit à travers les unités prédicatives mentionnées supra. Celles-ci sont en effet assez révélatrices de la situation de la femme rwandaise.

Aucune et *Résignée* en (3), de conserver à son propos sa force éruptive et de condenser toute sa pensée en peu de mots vite assimilables pour l'œil et pour l'esprit. D'un point de vue communicatif, ce sont des morphèmes modalisateurs qui indiquent comment Martin vit émotionnellement ce qu'il dit. Il en est ainsi également des expressions *en très peu de mots*, *Heureusement* et *Aucune* et *publiquement* qui sont tout aussi des dispositifs communicationnels. Celles-ci participent de l'argumentation qui procède des jeux subtils que tissent les interlocuteurs (Martin et Félicien) au fil de la dynamique communicative ; l'enchaînement de leurs interventions y est étroitement dépendant de stratégies de captation de la parole.

L'Optimiste est une pièce caractérisée par un conflit qui porte sur l'exercice même de la parole. Suivant qu'il est en position « intrapredicative » ou « extrapredicative », l'adverbe produit des effets de style particuliers et des nuances sémantiques selon les termes de M. Riegel (2009, p.647). *Heureusement* est un adverbe modalisateur de par « sa position extrapredicative »⁵³. À l'attaque de la phrase, l'adverbe *heureusement* fait basculer le locuteur (Martin) vers l'espoir. Le ton, changeant immédiatement, traduit la prétention de celui-ci à poursuivre la conversation dans la direction souhaitée. En effet, Martin se montre très persuasif en usant d'un signifiant fortement encodé et destiné à rassurer son interlocuteur (Félicien) de sa maîtrise de la situation. Et ce n'est pas sans quelque bon motif qu'il complimente sa fille Monica : les adjectifs subjectifs-affectifs *intelligente* et *soumise* sont assez suggestifs à cet égard. Le compliment, comme dit C. Kerbrat-Orechionni (1987, p.15), est un acte de langage « illocutoirement double » : d'abord en tant qu'assertion, il prétend faire admettre au destinataire (ici Félicien) son contenu comme vrai ; ensuite, en tant que cadeau verbal, il vise à faire plaisir à l'allocataire (toujours Félicien). Autrement dit, le code (fondé essentiellement sur un signifiant motivé et intégré) utilisé par Martin ne se contente pas d'énoncer et d'exprimer ce qu'il dit. Il vise surtout à influencer sur l'attitude de Félicien, le persuader, et en définitive le modifier.

Les moyens lexicaux ne sont pas les seuls canaux par lesquels s'expriment les diverses nuances de la pensée ou de l'idéologie des interlocuteurs dans cette pièce. Tant s'en faut. Celles-ci peuvent être exprimées par des moyens syntaxiques.

2. La syntaxe comme orientation argumentative

L'organisation de *L'Optimiste* repose sur un ordre syntaxico-sémantique et le postulat selon lequel la syntaxe est le support de la pensée convie à admettre avec M. Galmiche (1975, p.14) que « la sémantique est toute attitude extra-grammaticale d'un locuteur à comprendre la signification d'une phrase, laissant du même coup à la syntaxe la charge d'expliquer en partie cette capacité de compréhension ». En d'autres termes les signifiants d'un énoncé ne peuvent tenir leur signification que par le jeu des relations qu'ils entretiennent, les effets de sens présupposant alors un système structuré de relations. Aussi retiendrons-nous comme pertinents les signifiants susceptibles d'entrer dans un système d'évaluation et de construction de différences. Notre démarche consiste donc à montrer que ce qui se perçoit comme sens se décrit comme forme. D'où le recours à la grammaire formelle pour ce pan de notre analyse. Celle-ci, en théorie et en pratique, s'intéresse aux formes observables, aux fonctions structurales, aux interrelations des éléments composant les phrases ou les fragments de discours. En effet, sur le plan syntaxique, on note une tendance marquée chez Naigiziki, non sans une certaine affectation de subjectivité, à user du parallélisme de construction et de la modalité négative pour la transmission de sa pensée.

⁵³ L'adverbe *heureusement* n'est pas à l'intérieur de la phrase véritablement. Il est hors de la phrase et n'en constitue pas un constituant en tant que tel. Il fonctionne plutôt comme un élément périphérique de la phrase.

2.1. La construction parallèle

Elle se caractérise soit par un système corrélatif soit par une organisation textuelle marquée par des connecteurs textuels, ou par des répétitions lexicales ou syntaxiques. Seules, les constructions impliquant les mots ou groupes de mots et les schémas de phrases qu'on a coutume d'appeler parallélismes présentent un certain intérêt pour la présente analyse.

La construction parallèle se manifeste de deux manières dans le corpus. Considérons l'extrait suivant :

- (5) Félicien : Qu'a-t-elle dit ? À vous-même ou à sa mère ?
 Martin : Elle s'est tue. Elle se tait encore. *Signe qu'elle consent. Signe que ma volonté prévaut. Signe qu'elle comprend désormais mes intérêts, ceux de ma race et surtout des siens.* P.28.

Cet exemple est marqué par une organisation intentionnelle du langage. Il est, en effet, caractéristique de l'anaphore stylistique dont l'effet est de réifier le propos de Martin. La répétition symétrique du syntagme *signe que* y tient lieu de lien syntaxique entre les membres phrastiques de la réplique. Il se crée un parallélisme de construction, conséquence d'une cohésion formelle sustentée par la répétition anaphorique du syntagme *signe que*. L'un des effets de ces répétitions est la mise en saillance du caractère palpable du signe et, conséquemment, le déclenchement de la perception de la littéralité du discours où il est inséré. Ces répétitions sont révélatrices de la fonction rhétorique : celle-ci met l'accent sur le message en tant que tel, sur sa forme autant que sur son contenu. On conviendra alors avec T. Todorov (1967, p.116) que « la seule qualité commune à toutes les figures rhétoriques est [...] leur capacité, c'est-à-dire leur tendance à faire percevoir le discours lui-même et non seulement sa signification ». L'énoncé (5) est, en effet, caractérisé par deux faits de langue : la répétition symétrique du syntagme *signe que* et la brièveté des propositions. Celles-ci créent un rythme accéléré, donnant ainsi plus de mouvement, de rapidité au propos qui se développe par ajouts successifs de propositions en crescendo et choisies en fonction de leur impact sur la conscience de l'autre. C'est un système de focalisation « en escalier qui procède par paliers » selon l'expression de J. Gardes-Tamine (1990, p.68). Le locuteur parvient ainsi, à partir de ce procédé, à mettre en relief chacune des unités prédicatives qui sont « d'un intérêt plus marqué et sur lesquels la passion appuie avec le plus de force » (P. Fontanier 1977, p.240). De cette façon, le discours progresse dans une dynamique communicative qui, non seulement augmente le volume informationnel, mais participe aussi à la variété de l'expression. Comme dans :

- (6) Félicien : Est-ce que votre fille connaît son soupirant du Ndara ?
 Martin : D'assez loin. *Mais à quoi bon ? [...] Mais à quoi bon, je le répète, si son consentement, requis ou non, est tout compris dans le mien ?* P.31.

L'on est frappé par la subtilité des mécanismes argumentatifs qui caractérisent ce passage argumentatif. Outre la répétition symétrique, le texte est, en effet, marqué par les phénomènes de l'incise (je le répète) et de l'interrogation rhétorique⁵⁴ qui fonctionne à la fois comme outils grammaticaux et comme chevilles rhétoriques avec un effet de parallélisme. Ces mécanismes sont assez suggestifs. Ils témoignent du statut de la femme dans la société rwandaise : un être inférieur, sans crédit parce que considérée comme dénuée d'esprit logique et qui ne peut prétendre prendre des initiatives même

⁵⁴ L'interrogation rhétorique a, ici, une fonction allocutive, c'est-à-dire qu'elle ne requiert pas de parole en retour.

s'il s'agit de sa propre vie ou de son devenir. L'expression « son consentement, requis ou non, est tout compris dans le mien » est sans appel. Elle fait échos à cette autre expression « dépendante qu'elle est toujours dans sa vie » en (5).

Le parallélisme de construction se caractérise également par la juxtaposition de deux propositions qui entretiennent des rapports de ressemblance. Ainsi, dans la dernière phrase du passage :

(7) Martin : Ma fille, à ce que l'on dit, aime sincèrement ce vil Muhutu. Et c'est cela qui me ronge : d'avoir mis au monde une fille si peu Mutusi... Mais *toute obstinée qu'elle soit*, elle n'est que fille et ne peut, *dépendante qu'elle est toujours dans sa vie*, imposer sa volonté. P.25,

L'expression est marquée peu ou prou par le même schéma syntaxique : un adjectif qualificatif (*obstinée / dépendante*) suivi d'une complétive (qu'elle soit / qu'elle est *toujours dans sa vie*). Si le français suit bien souvent l'ordre logique (selon les idées), il lui arrive aussi de suivre l'ordre esthétique (selon l'harmonie) et l'ordre affectif (selon les passions) comme c'est le cas ici où l'effet produit, frappante pour le tour syntaxique (l'inversion), va tout à fait dans le sens de la pensée à exprimer. Le mode combinatoire n'est dû ni au hasard ni à une quelconque négligence de style. Il est voulu et heureux. Il exprime en effet la pensée avec la plus grande force en donnant du relief aux unités prédicatives *toute obstinée qu'elle soit, elle n'est que fille, dépendante qu'elle est toujours dans sa vie* imposer sa volonté. Ces unités prédicatives sont, à peu de chose près, purement morales et destinées à traduire l'état d'âme et les sentiments du locuteur (Martin). Elles ne marquent plus que l'affectivité. Dès lors, on peut stipuler que le discours de Naigiziki est gouverné par les mouvements de sa pensée, confirmant ainsi l'opinion suivant laquelle « la structure de la signification d'une phrase ou d'un syntagme est fidèlement reflétée dans la structure de la forme parlée [...] Ce point de vue postule un parallélisme entre la pensée et le langage » (S.Y. Kuroda, 1979, p.119). En effet, comme le montre l'exemple (5), plus l'expressivité croît, plus l'expression grammaticale se libère plus ou moins de la phrase canonique sans l'altérer. C'est un système (le parallélisme de construction) qui tire sa force de sa structure elle-même et de sa capacité à exprimer des significations ou des nuances de sens. Il sonne, en effet, comme une hypothèque de l'épanouissement de la femme rwandaise dans cette société où toute velléité d'émancipation de celle-ci relève de l'utopie et est, par conséquent, vouée à l'échec.

Au total, la construction parallèle fonctionne en tant qu'orientation argumentative dans le corpus. Cette même fonction est assurée aussi par la modalité négative que nous abordons à présent.

2.2. La négation comme stratégie argumentative

Les co-énonciateurs, suivant les règles qui gouvernent tacitement les échanges discursifs et la situation d'énonciation, arrivent à capter une bonne part des contenus implicites, en l'occurrence les sous-entendus et les présupposés. Le présupposé s'insère dans un contenu discursif implicite. C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p.20) le définit comme « toutes informations qui, sans être ouvertement posées, sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif ». Ainsi en est-il des points de vue dynamiques qui sont, par définition, construits à partir des deux points de vue de la négation et leurs enchaînements avec des points de vue co-orientés (explicites ou sous-jacents). La séquence argumentative :

(8) Joseph : Il a décliné depuis deux ans tous les partis qui je lui proposais. Il *ne* dit même *pas* qui est la femme de son choix. Est-ce cela être décidé ? p.17,

est construite sur deux points de vue dynamiques et sous-jacents en opposition. Cette réplique résulte d'un processus de dédoublement de voix consécutif à l'emploi de l'opérateur de négation *ne... pas*, un marqueur de polyphonie par excellence. L'énoncé (8) implique deux voix (l'une implicite et l'autre explicite) ou deux énonciateurs : le locuteur (L₁) prend la charge de la première voix qui déclare « Il *ne* dit même *pas* qui est la femme de son choix » réfute la deuxième (L₂) « Il dit même qui est la femme de son choix ». C'est un processus polémique où la fonction principale de l'opérateur de négation *ne... pas* est de produire « un "effet abaissant" auquel se reconnaît une valeur de réfutation » (G.-E. Sarfati, 2001, p.56). De la même façon, on peut, à partir de cette réplique de Joseph « Il *ne* dit même *pas* qui est la femme de son choix », tirer le présupposé « Il dit même qui est la femme de son choix » qui se situe en retrait de la ligne énonciative. Il s'agit ici d'une présupposition existentielle en ce sens qu'il suffit d'introduire un nom propre dans l'énoncé pour que l'on présuppose par là qu'il existe une telle femme dans la réalité. Autrement dit, le présupposé joue un rôle essentiel dans la construction de la cohérence textuelle. Il fonctionne à la manière d'une proposition implicite inscrite dans l'énoncé, corroborant ainsi la thèse selon laquelle l'activité discursive entrelace régulièrement le dit et le non-dit. On peut alors convenir avec D. Maingueneau (1990, p.77) que « dire n'est pas toujours dire exactement ». En effet, sur le plan narratif, le propos de Joseph se fonde sur cette information posée « Il dit même qui est la femme de son choix » qu'il convertit en présupposé *pré-construit* et construit antérieurement à l'énoncé en question (l'information ici est connue et admise par les protagonistes de l'échange).

Si tant est que le sens est considéré comme la fonction de l'énoncé ou de ses parties dans un contexte de situation et constitue le sens sémantique, ou le sens au niveau situationnel, alors la modalité négative, dans l'exemple (8), fonctionne à la manière « des contenus implicites pragmatiques, c'est-à-dire des inférences tirées du contexte par le coénonciateur à l'aide d'un raisonnement plus ou moins spontané qui s'appuie sur les principes (les lois du discours) qui régissent l'activité discursive » (D. Maingueneau, 1996, p.77). Ainsi, la phrase négative « Il *ne* dit même *pas* qui est la femme de son choix » participe du jeu du sens en ce qu'elle est porteuse de signification implicite : Jules craint que son choix ne soit pas du goût de son père et ne contrarie ce dernier⁵⁵.

La société rwandaise est une société où le statut de la femme reste encore un des plus dérisoires. Celle-ci vit, en effet, un malaise existentiel qui pourrait se résumer en un manque d'autonomie. Elle est sous le joug de l'homme qui décide de ce qu'elle peut ou doit faire. En somme un être « inférieur » voire « laminé » par des considérations d'ordre culturel ou social. Les deux passages ci-après sont assez révélateurs :

(2) Martin : [...] Ma parole suffit. Les préliminaires du mariage *ne* regardent *que* les parents. Nous ferons le nécessaire. P.35.

(7) Martin : [...] Mais toute obstinée qu'elle soit, elle *n'est que* fille et ne peut, dépendante qu'elle est toujours dans sa vie, imposer sa volonté. P.25.

⁵⁵ La société rwandaise est foncièrement opposée à l'émancipation de la femme. Sa vocation est le maintien de celle-ci dans l'obscurantisme. La présente déclaration de Joseph, un des protagonistes de la pièce, est très suggestive à cet égard : « Les filles d'aujourd'hui, affranchies de la claustration coutumière, savent se composer des attitudes pour attirer les garçons, le mien ne saura jamais choisir. Je voudrais choisir pour lui, de peur qu'il ne choisisse mal. » P.17.

La négation restrictive *ne... que*, dans ces deux répliques, est révélatrice du statut de la femme dans cette société où la ségrégation est érigée en système de régulation des rapports entre les humains, en somme une boussole sociale. En témoignent les unités prédicatives *ne regardent que les parents* en (2) et *n'est que fille et ne peut ...* en (7) qui sonnent à la fois comme une alerte et un avertissement. Le ton, du fait de l'emploi de la négation restrictive *ne... que*, est assez évocateur. Du reste, la locution *ne... que* n'a pas vraiment un sens négatif : il signifie *seulement*. Aussi les répliques (2) et (7) pourraient-elle être paraphrasées en :

(2a) Martin : [...] Ma parole suffit. Les préliminaires du mariage regardent *seulement* les parents. Nous ferons le nécessaire.

(7a) Martin : [...] Mais toute obstinée qu'elle soit, elle est *seulement* fille et ne peut, dépendante qu'elle est toujours dans sa vie, imposer sa volonté.

L'unité signifiante *seulement* est un modalisateur qui produit les mêmes effets de sens que la négation restrictive *ne...que*.

Conclusion

En définitive, la pertinence de l'argumentation réside dans le choix des mots et des constructions. En plaçant au centre de sa perspective les stratégies des participants de l'interaction verbale, l'œuvre dramatique *L'Optimiste* marque son intérêt pour l'argumentation au travers de laquelle les acteurs de l'interaction verbale agissent les uns sur les autres tout en demeurant à l'intérieur du discours. C'est un moyen pour ce dramaturge rwandais d'attester l'authenticité documentaire de son œuvre et de légitimer son discours (ses dires) qui donne l'impression d'une pièce d'inspiration behavioriste où faits et paroles sont enregistrées dans leur spontanéité, leur naturel. Le signifiant ne peut alors qu'être saisi en rapport avec la dynamique communicative créée par le dramaturge. En témoignent l'adjectif *drôle* en (1) et le verbe *choisir* en (3), des signifiants qui donnent à penser en ce qu'ils dénotent fondamentalement la précarité de la condition de la femme rwandaise, précarité qui se traduit par une existence rythmée par des brimades de toute sorte : physique moral et psychologique. Elle est considérée comme un être peu qualifié et peu crédible. En outre, on note une tendance marquée chez ce dramaturge à user du parallélisme de construction, de la modalité négative et de la figure du polyptote pour produire du sens et des effets. Ces procédés sont, non seulement significatifs et porteurs des intentions particulières qui président à leur production mais se révèlent également comme un moyen d'accéder à l'organisation de la pièce et à son ossature argumentative.

Au niveau qualitatif, le discours de Naigiziki se caractérise par son haut degré de codification interne qui repose sur des mécanismes de significations comme le signifiant et la structure phrastique. Ces deux mécanismes ont un double intérêt : d'abord ils fonctionnent en tant que de subtiles stratégies destinées à contrôler et à contraindre le processus interprétatif. Ensuite, ils se laissent, suivant le contexte, repérer par l'allocutaire qui opère alors les redressements interprétatifs adéquats. Ainsi, ils assurent une dimension constitutive de l'œuvre dramatique *L'Optimiste*.

Références Bibliographiques

AMOSSY Ruth, 2013, *Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald, 1981, « Interrogation et argumentation » in *Langages*, N° 52, L'interrogation, pp. 5-22.

- FONTANIER Pierre, 1977, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion.
- GALMICHE Michel, 1975, *Sémantique générative*, Paris, Larousse.
- GARDES-TAMINE Joëlle, 1990, *La grammaire, 1 / Phonologie, morphologie, lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- GOFFMAN Erwing 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Minuit.
- GUIRAUD Pierre et KUENTZ Pierre, 1978, *La stylistique, initiation à la linguistique*, Paris, Klincksieck.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1987, « *La description des échanges en analyse conversationnelle : l'exemple de compliment* », *DRLAV*, n° 36-37.
- KURODA S.Y., 1979, *Aux quatre coins de la linguistique*, Paris, Seuil.
- MAINGUENEAU Dominique, 1990, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.
- MAINGUENEAU Dominique, 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- RIEGEL Martin, PEILLAT Jean-Christophe, RIOUL René, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, QUADRIGE/PUF.
- TODOROV Tzvetan, 1967, *Littérature et Signification*, Paris, Larousse.